Communiqué de presse

CSMF
www.csmf.fr

Paris, le 31 janvier 2024

Monsieur le Premier Ministre, passons des paroles aux actes !

La CSMF salue la volonté du Premier Ministre Gabriel Attal de renforcer l'accès aux soins. Serait-ce enfin le signe que le Gouvernement entend nos concitoyens qui n'en peuvent plus de voir leur système de santé se dégrader faute de moyens ?

Oui Monsieur le Premier Ministre, les « lapins » sont devenus un véritable problème et votre prise de conscience ne peut que nous satisfaire. Oui, en dernier recours, il faudra financièrement responsabiliser les usagers irrespectueux qui, par leur attitude, pénalisent celles et ceux qui peinent à trouver un médecin. Cela représente plus de 28 millions de consultations non honorées chaque année.

Oui Monsieur le Premier Ministre, la situation des PADHUE (praticiens diplômés hors de l'Union Européenne) doit être traitée sans détour mais dans le respect absolu des commissions de qualifications du Conseil National de l'Ordre des Médecins. Il en va de la qualité de notre médecine et de la santé des français.

Oui Monsieur le Premier Ministre la santé mentale doit être une grande cause nationale et la CSMF salue votre volonté d'augmenter la valeur de la consultation de psychiatrie témoin de la haute expertise de cette prise en charge.

Oui Monsieur le Premier Ministre, la CSMF vous rejoint sur la lutte contre les déserts médicaux. Cela doit être une priorité nationale. Et pour cela, la médecine libérale a besoin du choc d'attractivité demandé par la CSMF. Attirer les jeunes médecins vers l'exercice libéral, c'est améliorer l'accès aux soins et résoudre une grande partie des difficultés de l'hôpital. La médecine libérale est la porte d'entrée dans le système de santé.

Mais pour cela, Monsieur le Premier Ministre, nous attendons que vous passiez des paroles aux actes !

Hiérarchisation des consultations, valorisation du forfait patient médecin traitant, forfaits file active pour les autres spécialités, valorisation des actes techniques gelés depuis 30 ans, attention particulière pour les médecins en cumul emploi retraite mais aussi et surtout simplification et prise en compte de la qualité de vie de nos jeunes médecins sont les clés du succès. Et cela ne passe pas par une obligation individuelle d'astreinte quand 95% du territoire est couvert. Cela n'a pas de sens. Mais cela passe aussi par une politique de prévention, grande absente de votre discours de politique générale. Si la prévention est l'affaire de tous, le rôle spécifique du médecin doit être reconnu et clairement identifié.

Monsieur le Premier Ministre, passez aux actes ! Donnez à la médecine libérale les moyens de répondre aux attentes des français ! Le choc d'attractivité, c'est maintenant dans la convention médicale. Cela ne peut plus attendre ! C'est cela que la population attend ! A côté du pouvoir d'achat, la santé doit être votre priorité nationale, doit être notre priorité à tous !

Dr Franck Devulder
Président de la CSMF
06 14 09 64 56
franck.devulder@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : Facebook Twitter LinkedIn YouTube www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.